



Le Bien Commun

Les Reclusiennes du jeudi 6 juillet au dimanche 9 juillet 2017

Appel à communication

Pour la cinquième année consécutive, les Reclusiennes proposent un festival de la pensée mêlant habitants, chercheurs et responsables et acteurs associatifs dans un esprit d'animation culturelle, d'éducation populaire et artistique. Ce festival est placé sous l'égide d'Elisée Reclus, géographe, écrivain et anarchiste du XIXème siècle né à Sainte-Foy-la-Grande, chère à son cœur. Dans le cadre de cette bastide de Gironde, chaque année à la lumière de questions d'actualité, un thème est développé : « Le vote » en 2013, « Les gardiens de la terre » en 2014, « En marche et migrations » en 2015, « L'eau ne coule plus de source » en 2016.

Pour cette année 2017, le thème des Reclusiennes sera le Bien commun.

"Dans l'exercice de ton activité, connais tes forces, dose-les, vois de quelle façon tu peux le mieux les mettre en œuvre pour le bien commun. Si tu agis surtout par la force de la pensée, fais penser les autres ! si tu vaux par la bonté, la tendresse, fais aimer les autres ; si tu es un homme d'action, agis avec les autres ou pour les autres."

Élisée Reclus-Correspondance, 1890-1905 - Bibliothèque Libertaire
Lettre à Henri Roorda van Eysinga. Paris, 13 décembre 1893.

« Il se trouve que chacun va au bien commun, croyant aller à ses intérêts particuliers. »
Montesquieu, De l'esprit des lois (1748)

Communication à transmettre avant le 3 avril 2015 sous forme de pdf à l'adresse suivante : conf@lesreclusiennes.fr

Les Reclusiennes, festival de la pensée - Association Coeur de Bastide - 44 rue Alsace Lorraine - 33220 Sainte Foy la Grande - France
www.lesreclusiennes.fr Coordinateur de l'édition 2017 : Franck David [conf@lesreclusiennes.fr]

Le Bien Commun

Une élaboration humaine, un construit intentionnel

Prenons l'expression au pied de la lettre, polysémie du « bien/biens »

C'est un fait, le terme bien commun occupe aujourd'hui une place de choix à tous les étages de la société, à tous les échelons des disciplines, dans tous les domaines (Sgard, 2010). Aux côtés des approches environnementales, sans doute les premières à s'en affubler (Petrella, 1996), économistes, philosophes, historiens, juristes, géographes et autres se penchent sur ce terme. Leur succès semble reposer sur la dénonciation aujourd'hui systématique d'un système capitaliste où dominerait une pensée par la valeur marchande, et le regard accusateur sur une culture urbaine individualiste et cosmopolite qui tendrait à se généraliser (Donadieu, 2014).

Une première lecture de la littérature scientifique, voudrait que l'on sépare *les* biens communs, au sens de ressources, et *le* bien commun au sens d'intérêt général. Les premiers sont issus de la théorie de Garrett Hardin (1968), et plus récemment des travaux développés par Elinor Ostrom (1990), et se réfèrent aux notions de ressources communes que sont par exemple l'air, l'eau, la terre... Et se réfèrent aussi bien aux biens immatériels comme l'information, la connaissance mais aussi la santé, les médicaments, les soins... Tout le débat est de mesurer s'ils sont réellement des biens communs. Par ailleurs, l'expression bien commun, au singulier, quelque fois avec une majuscule, renvoie à l'idée d'intérêt général. Cette question connaît elle aussi un regain d'intérêt et s'entoure de réflexions autour des formes nouvelles, ou à renouveler, de la démocratie. Les deux acceptions ne sont pourtant pas si éloignées. A tel point qu'elles sont aujourd'hui miscibles dans les notions de biens publics, bien public mondial ou local, intérêt général, intérêt collectif (Laville, 2010) qui sont de tous les discours dans un contexte teinté d'enjeux en faveur du développement durable. Car c'est dans le cadre global, entre autres, du développement durable et des questionnements éthiques qui lui sont intimement liés que la notion de bien commun prend toute son ampleur. Et c'est aussi dans la problématique de la transmission que ce terme occupe la place : « *tous ces biens matériels ou immatériels doivent être transmis aux générations futures et cette préoccupation rejoint les analyses sur la justice intergénérationnelle, la responsabilité et l'équité* » (Sgard, 2010).

Le questionnement commun à toutes ses approches repose, en fait, sur une considération des valeurs qui fondent la notion de gestion commune (Dewey, 2010). Et par extension, il s'agit de considérer le bien commun comme la résultante d'une construction sociale fondée autour d'interactions humaines (Donadieu, 2014). C'est en ce sens que le festival de la pensée des Reclusiennes entend s'attarder sur la notion de bien commun : le bien commun n'est pas un donné, il est le résultat d'une construction humaine, un construit intentionnel. Ainsi, savons-nous ce qui nous est commun et ce qui nous est propre, ce que l'on partage et ce que l'on ne partage pas, ou mal ? Pouvons-nous tout mettre en commun ? Pouvons-nous penser et agir pour vivre ensemble sur des territoires ?

Ces quelques questionnements font partie d'une approche en 3 temps que nous avons volontairement dénommés :

- 1 : le territoire, fabrique de bien commun
- 2 : bien commun, sphère publique et économique
- 3 : identité et bien commun

Communication à transmettre avant le 3 avril 2015 sous forme de pdf à l'adresse suivante : conf@lesreclusiennes.fr

Les Reclusiennes, festival de la pensée - Association Coeur de Bastide - 44 rue Alsace Lorraine - 33220 Sainte Foy la Grande - France
www.lesreclusiennes.fr Coordinateur de l'édition 2017 : Franck David [conf@lesreclusiennes.fr]

1 - LE TERRITOIRE, FABRIQUE DE BIEN COMMUN

- L'urbanisme crée-t-il du bien commun par le lieu ?
Exemple : la Bastide, ville nouvelle.
 - La communauté de vie sur un territoire suffit-elle pour créer un bien commun sur le territoire ? *Exemple : squat, zad, communauté de Reclus, espaces co-construits, ...*
- Le bien commun est-il défini par sa co-construction, puis par sa co-gestion ?
Exemple : Jardins partagés, habitats participatifs, le 44 Maison Citoyenne.
- La propriété est-elle antinomique du bien commun ?
Exemple : Hameau Viel Audon, SCI La Citoyenne, Colonie agricole de Guyenne, ...

2 - BIEN COMMUN, SPHÈRE PUBLIQUE ET ÉCONOMIQUE :

- La sphère publique signifie-t-elle systématiquement un bien commun ?
 - Le bien commun peut-il être géré par un opérateur privé
Exemple : services publics versus modèles économiques privés.
 - Faut-il s'affranchir de l'Etat pour administrer le bien commun ?
Exemples : la Commune, la Sécurité Sociale, le CNR, le Mouvement des Sans Terre, ...
- Nouvelles économies = nouvelles gouvernances = biens communs ?
 - économies de la connaissance
Exemples : université libre, open sources, copy left,
 - économie de la fonctionnalité et de la coopération
Exemple : Loos en Gohelle, ...
 - Gouvernance horizontale et gestion coopérative
Exemples : scop/scic, associations, ...

3 - IDENTITÉ ET BIEN COMMUN

La culture comme bien commun permet-elle de créer une identité collective ?

- L'art exprime-t-il et est-il le bien commun ?
Exemples : graph, street art, land art, poésies,
- La religion considérée comme bien commun renvoie-t-elle vers un communautarisme ?
Exemples : la laïcité, Colonie agricole Guyenne, ...
- Symboles nationaux confortent-ils la notion de bien commun et sont-ils un bien commun ?
Exemples : hymne, drapeaux, équipe nationale de sport, Miss France, ...

VOTRE PROPOSITION DE COMMUNICATION

Cet appel à communication s'adresse à la communauté scientifique française et internationale, et par extension, à l'ensemble des acteurs qui, réfléchissant à la problématique du bien commun souhaiteraient intervenir dans nos journées en tant que chercheurs et doctorants, élus, responsables associatifs et citoyens.

Il sollicite des travaux de recherche, achevés ou en cours, ainsi que des relations critiques d'expériences de projet et de terrain, sous forme d'articles.

Les propositions seront formulées sous la forme d'un texte de 1 500 signes précisant le titre de la proposition, le nom et l'appartenance institutionnelle de l'(ou des) auteur(s) et le format de la communication. Ce texte sera accompagné de références bibliographiques (5 au maximum) et d'une biographie synthétique de l'(ou des) auteur(s) de 400 signes.

Elle sera transmise avant le 3 avril 2015 sous forme de pdf à l'adresse suivante : conf@lesreclusiennes.fr

Le comité scientifique donnera sa réponse pour le 15 mai 2017 au plus tard.

Les résumés retenus feront l'objet d'une communication lors de l'une des différentes sessions des *Reclusiennes* 2017 en fonction du thème abordé.

ORGANISATION PRATIQUE

Le programme des Reclusiennes débute au cours de la soirée du 6 juillet 2017 et se termine le dimanche 9 juillet 2017 à Sainte-Foy-La-Grande, bastide de Gironde située entre Saint-Émilion et Bergerac.

Les conférences et ateliers thématiques se dérouleront les vendredi 7 et samedi 8 juillet 2017.

L'hébergement des conférenciers est assuré, soit chez l'habitant, soit en chambre de 2 à 4 lits.

La restauration est assurée sur place.

Il s'agit d'un festival populaire mêlant les habitants et des personnes venues de partout, à visée ludique, d'animation sociale et d'éducation populaire. Le contexte et la forme des communications ne sont donc pas celles d'un colloque « classique ». Expositions, manifestations artistiques et festives sur le thème du Bien commun font également partie intégrante du festival des Reclusiennes.

COMITE SCIENTIFIQUE

Chantal Crenn (MCF en anthropologie), Philippe Pelletier (Professeur en Géographie, Lyon II), Marc Sahraoui (Sociologue et économiste), Chloé Jaréno (Ingénieure paysagiste, Doctorante Urbanisme), Danielle Mezuret, Christian Malaurie (poète et anthropologue de l'art et du design), Sophie Moulard (anthropologue de l'alimentation), Franck DAVID (poète, jardinier, paysagiste, permaculteur).

Communication à transmettre avant le 3 avril 2015 sous forme de pdf à l'adresse suivante : conf@lesreclusiennes.fr

Les Reclusiennes, festival de la pensée - Association Coeur de Bastide - 44 rue Alsace Lorraine - 33220 Sainte Foy la Grande - France
www.lesreclusiennes.fr Coordinateur de l'édition 2017 : Franck David conf@lesreclusiennes.fr